



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 06 MAI 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE et de CIRCULATION Rue des Soupirs

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de retrait d'une citerne de gaz, Rue des Soupirs - 18250 Henrichemont, par l'entreprise CSC – route de Gien – 45600 Sully sur Loire, le 22 et 23 mai 2024 de 8h à 17h.
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise CSC, route de Gien – 45600 Sully sur Loire, le 22 et 23 mai 2024 de 8h à 17h, aux droits des travaux.

Article 2^{ème} : La circulation des véhicules sera interdite, le 22 et 23 mai de 8h à 17h, Rue des Soupirs.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20240506-2024042-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2024

Publication : 06/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Diffusé sur le site internet de la commune le 06 mai 2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

